



Distribtion de prospectus, contrat non réalisé!

Par **philippe**, le **09/09/2009** à **10:46**

Bonjour,
J'ai demandé à une entreprise la distribution de prospectus dans les boîtes aux lettres de ma ville entre le 30 août et le 4 septembre.
Cette date était impérative parce que liée à l'activité de mon association qui du coup subit une perte financière (cout d'impression, manque à gagner).
Or à ce jour, la distribution n'a pas été faite. Le chèque a été tiré fin juillet.
Quelles sont mes recours?
Merci pour vos conseils
Philippe.